



57^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS

Samedi 29 mars 2014, 14h00, THERMALP LES BAINS D'OVRONNAZ
CH-1911 OVRONNAZ / VALAIS

☎ 027 305 11 11

info@thermalp.ch

Procès-Verbal

1) Ouverture de l'assemblée, salutations, liste de présence

Le président du comité d'organisation, M. Raphael Zufferey ouvre l'assemblée salue les membres et les invités présents. Il remercie M. Claude Pottier, chef du service de la formation professionnelle de l'Etat du Valais pour sa présence qui prend la parole.

M. Frédéric Pobelle remercie toutes les personnes présentes ainsi que les sponsors et les annonceurs sans qui cette journée ne serait pas possible.

M. Antonio Legaz tient à remercier le comité d'organisation de cette AGOD par son président Raphaël Zufferey et souhaite à l'assemblée un bon week-end en Valais.

Les membres d'honneurs de la Fédération sont salués : Hubert Domont, Bernard Sahli, Maurice Schmalz, Raymond Keller et Maurice Jacot président d'honneur.

2) Approbation de l'ordre du jour

Rajouter au point 13 de l'ordre du jour : modification des statuts et approbation.
L'assemblée accepte cette modification et approuve l'ordre du jour.

3) Nomination des scrutateurs

MM. Laurent Joray et Francis Emery sont nommés à l'unanimité par l'assemblée.

4) Approbation du PV de l'AGOD du 4 mai 2013, JURAPARC, 1342 Le- Pont-Vallorbe

M. Pierre-André Rubeli demande de rajouter au PV le nom des réviseurs de comptes. Suite à cette remarque, le PV est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

5) État de la Fédération

Neuchâtel 57, Jura 2, Valais 78, Fribourg 20, Vaud-Genève 85
242 membres dont 17 membres « entreprise »

6) Rapport du président Central

« Pour cette année 2013 qui s'est écoulée, le comité central et les présidents, ont effectué un grand travail, très grand. Manu, pourra également s'étendre en détail si vous le désirez, sur beaucoup de sujets, car, il effectue au sein du comité Central, un travail tout simplement impressionnant. QCM, Sites internet, Recherche de Prix, Recherche de fonds, Organisation d'EVENTS... etc, etc...

J'aimerais par ces quelques mots, le remercier de tout cœur, car grâce à lui, j'ai une personne sur qui je peux me reposer, non seulement au niveau du travail que nous faisons au sein du CC, mais également, lorsque les choses ne vont pas toujours comme on le veut. C'est notamment une personne de confiance et c'est souvent avec lui que nous re-re-refaisons la FSPM.



Le CC est pauvre en ce moment, non seulement financièrement mais également au niveau des ressources humaines. Nous ne pouvons pas continuer comme ça et c'est pour cela que nous lançons un appel à des membres qui voudraient bien nous rejoindre au sein du Comité Central !!! S'il y a des amateurs... n'hésitez pas.

Pauvres en ressources, pauvres en moyens, car, force est de constater, que la nouvelle répartition des cotisations, demandée par les présidents il y a 3 ans, s'est avérée être une mauvaise décision, car les sections ne travaillent pas plus et le Comité Central a multiplié les travaux.

Malgré tout cela, beaucoup d'argent a été investi cette année pour faire connaître notre fédération à travers la Suisse Romande et ceci a porté ses fruits !!!

Nous avons été enfin reconnus à notre juste valeur par l'AFCMT, nous entretenons des relations privilégiées avec SWISSMEM et le GIM-CH et nos sponsors sont toujours bien nombreux.

Nos 2 sites internet se portent très bien et notamment le site des QCM, qui est un véritable succès auprès des écoles, centres professionnels, formations continues etc. etc. etc... MERCI MANU !!!

Nous allons pour cette année 2014 changer quelques règles de fonctionnement afin d'être plus à l'aise dans notre péréquation financière entre les sections et le CC sans que cela n'influence sur le fonctionnement de base de la FSPM et que les membres aient toujours les mêmes prestations sinon d'avantage. C'est le but recherché par le Comité Central et les présidents. Nous vous parlerons de ces divers changements au cours de cette assemblée.

AGOD 2013 :

En premier lieu, je tenais à féliciter la section Vaud-Genève pour la parfaite organisation de l'AGOD 2013, qui a eu lieu dans la magnifique contrée de la Vallée de Joux. Une journée avec un programme riche et varié, où les membres, accompagnants ou invités n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Cela nous permet de vous exposer les objectifs de la FSPM et de passer un moment unique de convivialité. Merci à vous tous !

EVENT :

Tout d'abord et comme chaque année, notre désormais incontournable Event FSPM. Avec plus de 40 participants, la maison Debrunner-Acifer nous a accueillis dans ses locaux. Visite, remise de prix, apéritif-contact et souper étaient au menu de cette superbe journée.

Salons des métiers :

Le salon des métiers de Lausanne Beaulieu a également été un lieu de rencontre pour la FSPM. La section VD-GE s'est tenue à disposition durant toute la semaine du salon. Enfin les sections, préparent leurs assemblées générales et leurs activités de fin d'année.

AFCMT :

L'AFCMT devrait enfin mettre en route le technicien diplômé ES en génie mécanique, Productique, en Suisse Romande. Le processus d'acceptation de la dernière phase (3) de la part de l'OFFT est en cours et ne devrait plus tarder. Ceci est une excellente nouvelle pour notre industrie qui a besoin de professionnels de haut vol.

La suite de nos ambitions, vous seront relatées au cours de cette assemblée. Merci de votre attention et merci d'être venu nombreux passer un moment inoubliable au pays du soleil. C'est pour nous un plaisir de pouvoir présenter avec passion nos projets en présence de notre univers... »



Principaux partenaires :

Neuchâtel : Comec, SWISSMEM, CIFOM, CNIP et CEFNA

Jura : GIM-CH, CEJEF, CEPIM, CEFF

Fribourg : FRIMECA, AFCMT

Vaud-Genève : GIM-CH, Romandie Formation, AFCMT

Valais : UVAM, CFPS, Swissmechanic –VS, ASE, Your Challenge

7) Rapports des Groupes de Travail

MARKETING ET COMMUNICATION:

Céline Auberson fait toujours partie de notre équipe, elle reste disponible pour l'envoi d'informations ciblés aux diverses sections et à nos membres.

Nos outils de communication sont les suivants :

L'info-fédération qui paraît 4 fois par année : 2 parutions normales, 1 parution EVENT et 1 parution AGOD, la revue polytechnique, dont un encart nous est réservé et nous avons également la possibilité d'y faire paraître des articles et le site internet qui est mis à jour régulièrement et qui permet d'avoir les dernières news de la FSPM. Nous vous rappelons aussi que vous pouvez envoyer des propositions d'articles pour les faire paraître dans nos info-fédérations. Nous avons également à disposition de nos membres sur commande du matériel publicitaire : Couteaux, autocollants, post-it, stylos, chemises, clés USB et bien évidemment notre fameux vin valaisan. Chaque membre peut se diriger vers son président de section pour avoir accès à ses articles ou en envoyant un courriel à info@fspm.ch.

AFCMT:

Sur le front des experts en production, voici les dernières news :

L'AFCMT s'est approché de la FSPM pour de nouvelles collaborations. En premier lieu, lors d'une séance des présidents au mois de novembre 2013, Monsieur Gobet et Monsieur Winzeler, ont demandé à la FSPM de trouver un groupe d'experts pour les examens finaux d'expert en production qui auront lieu ces prochaines semaines. Suite à cela chaque président de section a fait une demande auprès des membres, et nous avons pu envoyer une liste de 12 experts pour compléter le réservoir de l'AFCMT.

Les experts retenus par ces derniers ont reçu une pré-convocation en fin de semaine dernière, et ils seront bientôt invités à une séance de formation à Sion. Le 2ème mandat demandé à la fédération est de mettre sur pied la remise des diplômes d'expert en production qui aura lieu début novembre 2014.

Le comité d'organisation composé de PHG, ANL et moi-même (MAG) a décidé d'organiser cette manifestation à Neuchâtel et nous sommes actuellement en pleine préparation.

Nous pouvons déjà annoncer la présence du ministre de l'économie du Canton de Neuchâtel, ainsi que plusieurs personnalités de l'industrie régionale. La date précise, l'endroit et les horaires vous seront communiqués ces prochains mois sur le site internet de la FSPM.

La suite de la formation, Technicien diplômé ES en génie mécanique est prévu pour 2014 en Suisse Romande.

Nous espérons que ces collaborations avec l'AFCMT soient fructueuses et durables, et nous les remercions pour leur confiance.

TEAM INTERNET :

Céline Auberson, s'occupe de la mise à jour hebdomadaire du site internet.

Le site continue à être entièrement autofinancé par la générosité des annonceurs. Vous retrouvez la liste de ces sponsors internet dans le carnet de fête de l'AGOD. En 2013, nous avons eu un désistement, c'est l'entreprise BINKERT et je profite de l'occasion pour les remercier vivement pour leur précieux soutien ces dernières années.

Au niveau des statistiques du nombre de visites, on note une stabilité par rapport à l'année dernière, et on arrive à un total de 20'000 visites pour l'année 2013.

Je vous rappelle de remplir au mieux votre profil sur Intranet et d'actualiser vos adresses sur vos comptes respectifs. En effet, pour le secrétariat central, la base de données est notre principal outil pour pouvoir communiquer avec les membres. Pour les membres ayant perdu leur mot de passe, il suffit d'envoyer un e-mail à info@fspm.ch.



Je vous rappelle également que le site web est ouvert à tous vos articles, offres d'emploi, ou informations diverses. Vous pouvez les envoyer toujours à la même adresse, et nous ferons un plaisir de les diffuser sur le site.

QCM :

Feedback 2013

- Plus de 300 utilisateurs inscrits
- Communication aux centres
- Enorme engouement
- Classement Concours QCM grâce à une puissante base de données

2014

- Objectif démarrage en 2012 atteint
- Maintenir le succès actuel
- 5 personnes composent la commission (M. Lorette, Olaya, Sahli, Treuthardt et Manu)
- Diverses séances de validation
- 1 QCM Automatisation = 25 heures de travail env.

Quelques chiffres

- Six catégories à disposition
- 36 QCM de 36 questions
- Environ 1300 questions on-line
- Environ 700 utilisateurs inscrits en 2 ans
- De février à juin, plus de 250 actifs

Les Sponsors

- Festo, GIM-CH, AFCMT, SWISSMEM, SNV

L'avenir

- Nouvelles catégories
- Nouvelle synergie
- Demande d'aide financière aux cantons
- Participation ENTERPRIZE 2014

8) Rapport du Secrétariat Central

Les tâches du secrétariat central continuent à être principalement :

- La tenue à jour des adresses de nos membres sur notre base de données Intranet
- La tenue à jour des démissions et admissions au sein de la fédération
- Gérer les cotisations et la comptabilité
- Mise en page de l'info-fédération
- Relations avec imprimerie
- L'envoi du courrier aux sections
- Le secrétariat des divers CC et CC élargis

Au niveau de la diffusion de l'info-fédération, nous le distribuons à tous nos membres, donateurs, sympathisants, et partenaires. Le tirage actuel est de 1200 pièces par parution. L'élargissement de cette distribution permet à la FSPM d'avoir plus de visibilité auprès de différents partenaires, centres de formations, écoles techniques, entreprises formatrices, etc.....

Lors d'un prochain d'envoi, nous y intégrerons une action spéciale proposant à ces différents partenaires de devenir membre de notre fédération, nous espérons par ce biais avoir de nouveaux membres.



Il est prévu également de mettre en ligne sur notre site web, une version PDF de chaque info-fédération, c'est actuellement en cours de réalisation.

Activités du Comité central:

- Relation avec l'AFCMT et GIM-CH
- Préparation de l'Event annuel
- Renouvellement de la section Jura
- Recherche de prix auprès de plusieurs sociétés pour nos diverses manifestations (event-volée de nouveaux experts en production, CFC)
- Recherches de nouveaux financements (cantons, et autres)
- Recherches de nouveaux sponsors internet
- Et d'autres activités ponctuelles

Le travail est énorme et nous espérons agrandir le comité central ces prochains mois ☺ !

9) **Rapport du Trésorier sur l'exercice 2013**

AB donne lecture des comptes allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Il en ressort une perte de CHF 26'965.96. Cette perte s'explique en grand partie par le nombre d'info fédération crée et imprimé durant l'année, à savoir 5 exemplaires.

10) **Rapport des vérificateurs de comptes**

Les réviseurs MM Jean-Marc Jaquet et Jean-Bernard Chabloz donne lecture de leur rapport de révision. L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés.

11) **Présentation du Budget 2014**

Nouveautés :

Nouvelle répartition des cotisations

Membres actifs CHF 150 réparti : CHF 100 au CC et CHF 50 aux sections

Membres retraités CHF 75 réparti : CHF 50 au CC et CHF 25 aux sections

La répartition des membres « entreprise » restent inchangées à savoir 50/50.

Info fédération

Budgété 2 par année, plus 1 info fédé spécial AGOD pris en charge par la section organisatrice et 1 spécial Event financé par les divers annonceurs.

Assemblée générale

Un montant unique de CHF 1'000.- sera redistribué à la section organisatrice pour l'AGOD.

Le budget proposé pour l'année 2014 présente un bénéfice de CHF 5'050.-.

12) **Décisions et acceptation du Budget 2014**

Le budget tel que présenté est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

13) **Modifications des statuts**

Le Comité central avec les présidents, proposent un changement sur les points 3.4a, 3.4b, 3.5, 3.5b des statuts afin d'éviter une démission ou dissolution en bloc d'une section. M. Antonio Legaz donne lecture des modifications proposées. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

VOIR *



Pour la 2^{ème} modification à l'ordre du jour, elle vient d'une demande de la section NE qui désire modifier le point acceptation des membres.

M. Frédéric Pobelle prend la parole en tant que président VS, car la section Valais n'est pas intéressée d'avoir des membres qui n'ont pas un diplôme supérieur.

M. Domingo Olaya explique que chaque section décide de faire ce qu'elle veut.

Est-ce qu'on ne pourrait pas plutôt créer une rubrique sympathisant sans droit de vote ??? ...

L'article 4.1a sera rediscuté au sein du CC et si besoin il sera remis à l'ordre du jour de la prochaine AGOD.

14) Elections statutaires

Le comité central est accepté à l'unanimité sous la forme suivante :

Antonio Legaz, président
Manuel Guerreiro, vice-président
Anouck Beytrison, secrétariat central
Céline Auberson, Marketing

Les réviseurs suivants sont acceptés à l'unanimité :

Frédéric Pobelle
Hubert Domont
Jean-Marc Jaquet

15) 58^{ème} AGOD 2015 Section Jura

Lieu et date à définir dans les prochains mois.

16) Attribution de l'organisation de l'AGOD de 2016, dates et section

La section Fribourg prendra en charge l'organisation de l'AGOD 2016.

17) Divers

M. Frédéric Pobelle tient à adresser un merci tout particulier au comité d'organisation de cette AGOD pour tout le travail effectué.

M. Philippe Grin remercie la section Valais pour l'organisation de ce week-end et salue la présence de plus de 10 membres de sa section.

Crans-Montana, mai 2014

La secrétaire
Anouck Beytrison



*

Modification des statuts :

Nouveaux Statuts pour empêcher la démission d'une section :

Articles 3.1 ; 3.2 ; 3.3 restent inchangés.

3.4 La démission d'une section n'est pas possible.

3.4.a) Si le comité ou des membres d'une section ne sont plus d'accord avec les décisions prises par la FSPM, le comité Central, les présidents et l'ensemble des sections, ils peuvent démissionner individuellement, sans pour autant prendre ni le nom ni les documents appartenant à la FSPM ou à la section en question.

3.4.b) Si l'ensemble des membres d'une section décident de quitter la FSPM, ils devront présenter autant de lettres de démission qu'il y a de membres.

3.4.c) Si une section se retrouve sans comité, c'est au Comité Central de piloter la section jusqu'à que celle-ci retrouve des membres afin de constituer un comité de section.

3.4.d) Tous les biens et documents d'une section, restent propriété de la FSPM en cas de démission du 100% des membres de celle-ci.

3.5 La dissolution d'une section ne peut-être proposée que par le Comité Central et les Présidents à la majorité absolue (sans aucune abstention).

Elle ne peut être décidée que lors d'une Assemblée générale de celle-ci convoquée à cet effet et à laquelle au moins 2/3 de tous les membres de la section sont présents ainsi que deux représentants du Comité central et un représentant de la Commission de surveillance, ces derniers n'ayant pas le droit de vote. Un préavis de dissolution doit être adressé à tous les membres de celle-ci par écrit, en indiquant les motifs, au moins deux mois avant l'Assemblée générale de dissolution.

Tous les biens et documents d'une section, restent propriété de la FSPM en cas de dissolution de celle-ci.

3.5b Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale est convoquée.

A cette assemblée la décision se prend à la majorité des membres présents. Les membres du comité de section votent aussi, deux représentants du Comité central doivent être présents et un représentant de la Commission de surveillance. Ces derniers n'ayant pas le droit de vote. Un préavis de dissolution doit être adressé à tous les membres de celle-ci par écrit, en indiquant les motifs, au moins deux mois avant l'Assemblée générale de dissolution.

La dissolution devient effective à la fin de l'année civile en cours.

3.6 L'exclusion d'une section est prononcée par une décision de l'Assemblée générale de la FSPM selon les principes prévus aux articles 7.2 à 7.5 des présents statuts applicables à une section.



3.7a L'affiliation d'une section à une autre association ne peut être décidée que lors d'une Assemblée générale de celle-ci convoquée à cet effet et à laquelle au moins 2/3 de tous les membres de la section sont présents ainsi que deux représentants du Comité central et un représentant de la Commission de surveillance. Ces derniers n'ayant pas le droit de vote. Un préavis d'affiliation doit être adressé au Comité central par écrit, en indiquant les motifs, au moins deux mois avant l'Assemblée générale d'affiliation.

3.7b Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale est convoquée. A cette assemblée la décision se prend à la majorité des membres présents. Les membres du comité de section votent aussi, deux représentants du Comité central doivent être présents et un représentant de la Commission de surveillance. Ces derniers n'ayant pas le droit de vote. Un préavis d'affiliation doit être adressé au Comité central par écrit, en indiquant les motifs, au moins 1 mois avant la deuxième Assemblée générale d'affiliation.

3.7c L'affiliation d'une section à une autre association en restant membre de la FSPM est autorisée à condition que cette association poursuive le même but que la FSPM.